



Syndicat Mixte pour la Collecte  
et le Traitement des Eaux Usées  
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française  
Département VAL D'OISE  
**SICTEUB**

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 20/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	25	29

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 20 Septembre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre Culturel de Coye-la-Forêt, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 12/09/2023.

**Présents** : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. VARON Bernard, M. GAL Olivier, M. HADDAD Edmond, M. BLANCHARD Philippe, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. PIN Daniel, M. BOCQUET Jean-Charles, M. EPALLE Jean, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BARBIER Jean-Michel  
Suppléant(s) : M. GAL Olivier (de M. THERRY Eric), M. HADDAD Edmond (de M. FAUVIN Patrick), M. BLANCHARD Philippe (de Mme SAVY Marie-Laure), M. WROBLEWSKI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BLAIMONT Jean-Pierre à M. LEDOUX Eric, M. MELLA Daniel à M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : M. FAUVIN Patrick, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. THERRY Eric, M. BUISSON Jean-Michel, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. BONDOUX Gilles, M. MOULA Nicolas

Absent(s) ayant donné procuration : M. DREVILLE Gérard à M. BOCQUET Jean-Charles

Absent(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme POLLET Clarisse, Mme LOURME Sophie, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. CAZIEUX Jean-Marie, M. DE NOAILLES Emmanuel

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SPECQ André

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211-6 et L 5211-11.

**Vu** la délibération n°2020-23 du 23/07/2020 donnant délégation d'attributions du Comité Syndical au Président.

**Le Conseil Syndical, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Président depuis le dernier comité, PREND ACTE DE :**

**La décision n°012-2023** concernant la signature avec l'entreprise SUEZ Eau France de l'étude pour le dimensionnement et le chiffrage pour la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration d'Asnières sur Oise. Cette mission est d'un montant de 27 495 € HT soit 32 994 € TTC.

**La décision n°013-2023** concernant la signature avec l'entreprise ANACLOS, du marché de travaux de rénovation du bâtiment administratif du SICTEUB. Ce marché est d'un montant de 168 746.30 € HT soit 202 495.56 € TTC pour la solution de base (éclairage, climatisation/chauffage et remise en état de la salle de réunion).

La tranche conditionnelle n°2 (climatisation chauffage du reste du bâtiment) est d'un montant de 48 151.65 € HT soit 57 781.98 € TTC.

La tranche conditionnelle n°3 (isolation du préfabriqué) est d'un montant de 73 004.76 € HT soit 87 605.71 € TTC.

**La décision n°014-2023** concernant la signature avec l'entreprise TERSEN du marché d'extension du collecteur d'eaux usées chemin des noyers à Jagny-sous-Bois. Ce marché est d'un montant de 74 498.70 € HT soit 89 398.44 € TTC.

**La décision n°015-2023** concernant la signature avec l'entreprise AGYSOFT du contrat de services d'utilisations du progiciel MARCOWEB et sa maintenance pour un montant de 4 632.00 € HT soit 5 558.40 € TTC.

**La décision n°016-2023** concernant la signature avec l'entreprise GRDF du contrat de partenariat sur la méthanisation mutualisée des boues de stations d'épuration à des fins d'injection dans le réseau de gaz. Cette dernière peut apporter une aide financière à hauteur de 20 000 € pour l'étude.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
A Asnières sur Oise, le 22/09/2023  
Le Président

